

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1996

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de
la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming / Il se peut que certaines
pages blanches ajoutées lors d'une restauration
apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était
possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material /
Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image / Les pages
totalement ou partiellement obscurcies par un
feuilleton d'errata, une pelure, etc., ont été filmées
à nouveau de façon à obtenir la meilleure
image possible.
- Opposing pages with varying colouration or
discolourations are filmed twice to ensure the
best possible image / Les pages s'opposant
ayant des colorations variables ou des décolorations
sont filmées deux fois afin d'obtenir la
meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|--|-----|--|-----|--|-----|--|-----|--|-----|--|-----|
| | 10X | | 14X | | 18X | | 22X | | 26X | | 30X |
| | 12X | | 16X | | 20X | | 24X | | 28X | | 32X |

✓

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

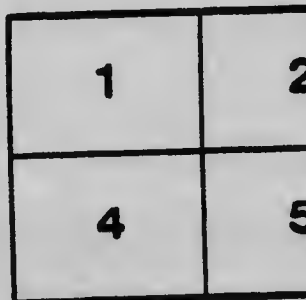
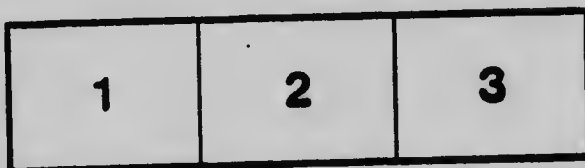
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

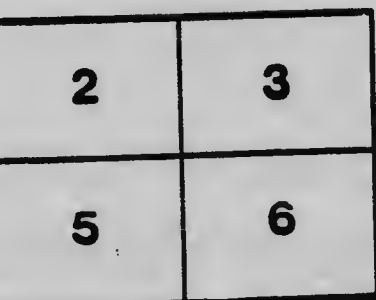
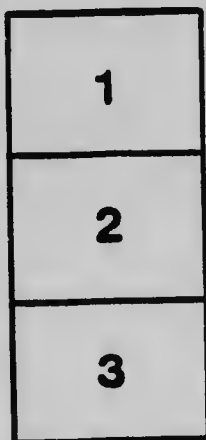
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

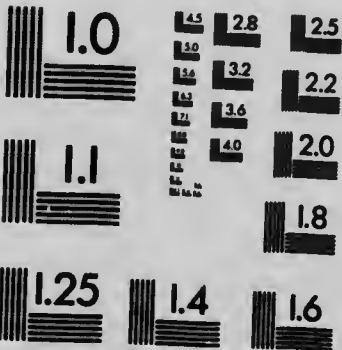
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Caron, Ivanhoe
Pam.
C

LA RÉGION
DU
TÉMISCAMINGUE

Publié par
l'abbé **IVANHOË CARON**, Ptre.,
Missionnaire Colonisateur pour le
Témiscamingue.

1910



Société de
Colonisation de Montréal,
82, rue St-Antoine,
MONTREAL.

Fc 2745

T44

C37

1910

Pxxx

Région du Témiscamingue



La région du Témiscamingue est située partie dans le comté de Pontiac, Province de Québec, partie dans le district de Nipissing, province d'Ontario. Elle doit son nom à un vaste lac qui n'est qu'une expansion de la rivière des Outaouais et qui sépare la province de Québec de la province d'Ontario.

LE NOUVEAU QUÉBEC

C'est le nom sur lequel on désigne le Témiscamingue québécois. Voici ce qu'en disait le regretté Buies: "Le pays situé à l'est du lac, dans la province de Québec, forme une admirable série d'ondulations, sans rocher, où croissent le pin blanc, l'épinette, le cèdre, le sapin, le tremble et le bouleau. Quelquefois aussi, à de rares intervalles, on y trouve des érables et des merisiers par groupes clairsemés et solitaires."

Voici d'un autre côté le témoignage d'un missionnaire:

"Le sol du Témiscamingue est d'une richesse sans égale dans toute la vallée de l'Outaouais. Terre grise, noire et jaune; pas une seule roche sur des étendues de vingt à trente mille carrés. D'autres étendues aussi considérables ne sont que des prairies faciles à égoutter ou bien de vastes "brulés" où les arbres sont déracinés et renversés. Chose remarquable; en très peu d'endroit, la terre paraît avoir souffert des ardeurs de l'incendie, l'humus y est parfaitement intact et d'une profondeur dépassant partout de six à huit pouces; cette riche couche de terre noire repose presque toujours sur une terre grise très friable et douée elle-même d'une grande fertilité".

"Ah, la belle et luxuriante terre promise aux colons de l'avenir, s'écriait l'abbé Proulx, et comme on songe, en la contemplant, avec une amère et douloureuse mélancolie, à toute cette vaillante et vigoureuse jeunesse canadienne qui déserte les foyers et s'en va consumer sa force dans les fabriques américaines."

Voici un court aperçu des centres de colonisation dans cette région, anciens et nouveaux:

VILLE-MARIE

Dans le canton Duhamel, la plus ancienne paroisse du Témiscamingue, avec une population de 1,200 âmes; 205 familles canadiennes-françaises. Cette magnifique

paroisse possède un grand pensionnat pour filles, une école dirigée par les Frères Maristes; trois autres écoles — une boulangerie — 4 forges — 2 boutiques de charrons — un moulin à scie — 8 magasins. L'accès de Ville-Marie est facile par chemin de fer et par bateau à vapeur. Du côté de la province de Québec le chemin de fer du Canadien Pacifique va de Montréal à Témiscamingue, de là à la tête du lac, distans 5 milles, le service se fait en été par les bateaux à vapeur qui offrent tout le confort possible. Du côté d'Ontario, l'on peut atteindre Ville-Marie par le Pacifique Canadien, ou le Grand-Tronc, jusqu'à North-Bay, et de là par le chemin de fer *Temiscaming and Northern Ontario* jusqu'à Haileybury (où il ne reste qu'à traverser à Ville-Marie. On trouve à Ville-Marie de bons hôtels, où le prix de pension varie de \$0.75 à \$2.00 par jour. Cette paroisse est sous la direction des Révérends Pères Oblats; le R. P. Chevrier en est le curé actuel. C'est une paroisse ancienne dont les cadres sont remplis; il reste bien peu de terre à coloniser.

LORRAINVILLE

Lorrainville, sur le chemin du lac des Quinze, à 5 milles de Ville-Marie. Paroisse florissante; parfaitement organisée; sa population est de 800 âmes. On y trouve une magnifique église avec un curé résident, l'abbé Osiar Corbeil; cinq écoles catholiques, deux forges, une boulangerie, deux bonnes maisons de pension. Des colons venus dans cette région, il y a une vingtaine d'années évaluent leur ferme aujourd'hui jusqu'à \$6,000 piastres. Là comme à Ville-Marie, il y a bien peu de terre à coloniser.

ST-PLACIDE

St-Placide est une paroisse récente; il y a un curé résident, l'abbé J. Lachapelle. Il y a encore beaucoup de sol à coloniser de très bonne qualité; on peut y placer un grand nombre de familles. *St-Placide* est à 5 milles au Sud de Lorrainville.

ST-ISIDORE DE LAVERLOCHERE

St-Isidore de Laverlochère est aussi une paroisse de date récente, qui a progressé rapidement. On y compte une population de 500 âmes, avec un curé résident, l'abbé Joseph LaRocque. Il y a une église, trois écoles catholiques, 2 moulins à scie, et de magnifiques pouvoirs d'eau pour en installer d'autres. *St-Isidore* est à 8 milles de Lorrainville, 13 milles de Ville-Marie; un bon chemin y conduit en quelques heures; le tarif des charretiers du quai de Ville-Marie à l'église de *St-Isidore* est de \$3.00. On y trouve une bonne maison

de pension; prix, \$3.50 par semaine. On peut placer un bon nombre de familles dans cette paroisse; car les lots à prendre sont encore nombreux; il y a aussi un bon nombre de lots plus ou moins défrichés à vendre. St-Isidore est une paroisse d'un bel avenir.

NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.

Notre-Dame du Mont-Carmel à 7½ milles de St-Isidore est une mission naissante; ouverte depuis un an seulement. On y bâtera bientôt deux écoles et une chapelle. Il y a un moulin à scie et une vingtaine de colons.

CANTON LATULIPE

Au printemps un nouveau canton sera ouvert à la colonisation; le canton Latulipe, ainsi nommé en l'honneur du premier évêque du Témiscamingue, Mgr. Elie Anicet Latulipe. Ce canton est situé à l'ouest de Laverlochère. Nous n'avons en mains que des renseignements fort sommaires sur ce canton: Mons. Téléphore Simard qui en a fait l'arpentage sur la demande du Ministre de la Colonisation de la province de Québec, nous dit que le sol y est de très bonne qualité, comme dans tous les autres cantons du Témiscamingue québécois. Le Gouvernement fait maintenant terminer un beau chemin de colonisation qui traversera ce canton dans toute sa largeur. Dans le courant de l'été on y construira une chapelle.

ST-BRUNO DE GUIGUES

St-Bruno de Guigues, à 10 milles au Nord de Ville-Marie, avec une population de 1,086 âmes est une des belles paroisses du Témiscamingue québécois. Il y a à Guigues, un prêtre résident, Mons. l'abbé Beauchamp, une église, un beau convent (pensionnat), 5 écoles, 1 boulangerie, 2 forges, 2 moulins à scie, 2 boutiques de charrons, 2 marchands généraux, 1 maison de pension, prix de la pension \$15.00 par mois. Il y a un courrier qui, chaque matin, quitte Ville-Marie pour St-Bruno, retournant dans la soirée. Mons. l'abbé Beauchamp nous dit qu'on peut placer encore 80 à 100 familles dans St-Bruno.

ST-ENGÈNE DE GUIGUES

St-Engène de Guigues, à 9 milles au Nord-Est de St-Bruno, avec une population de 177 âmes, est une mission dépendante de St-Bruno. La chapelle est construite, et il y aura bientôt un curé résident; un magasin y sera installé au printemps. St-Engène vient d'être ouvert à la colonisation, et il y a place pour un grand nombre de colons.

TEMISCAMINGUE-NORD

Témiscamingue-Nord est déjà un centre: situé à la tête d'une navigation de près de cent milles sur le lac Témiscamingue, et de trente milles sur la rivière Blanche, et à proximité des puissants pouvoirs hydrauliques de la rivière des Quinze, Témiscamingue-Nord possède aujourd'hui une population de 600 âmes, une magnifique église, 3 écoles, une boulangerie, une forge, 1 moulin à scie, 3 magasins, 2 hôtels où le prix de pension est de \$4.00 par semaine. Pendant l'été plusieurs bateaux font le service entre Témiscamingue, Villemarie, Haileybury et Témiscamingue-Nord; en hiver on se rend jusqu'à New-Liskeard, le courrier quitte ce dernier endroit pour Témiscamingue-Nord à 8 heures, chaque matin—distance, 16 milles—\$1.25 pour le voyage par le courrier. On paie \$5.00 à \$6.00 pour une voiture spéciale. Témiscamingue-Nord est sur le tracé du Pacifique Canadien, qui ne tardera pas à être prolongé jusqu'à cet endroit: (c'est le voeu ardent de tous ceux qui désirent le développement rapide de cette belle région.) Cette paroisse est sous la direction des Rév. Pères Oblats; le Père Laniel est le curé actuel.

GUÉRIN

Guérin est une mission nouvelle de 200 âmes, à 12 milles de Témiscamingue-Nord. Il y a une chapelle, une école, un moulin à scie. Cette mission est située dans le canton Guérin. Voici un extrait du rapport que Mons. Simard a fait au gouvernement, après avoir fait l'arpentage de ce canton. "La position géographique du Canton Guérin, est certainement, pour le colon, la plus avantageuse de tout le Témiscamingue. Le point Sud-est de ce canton ne se trouve guère qu'à 4½ milles du terminus de la navigation du lac Témiscamingue. Il est borné, au sud par tous les pouvoirs d'eau de la région des Quinze; à l'Est par le lac des Quinze, sur lequel de gros bateaux à vapeur peuvent faire une navigation de 70 milles; au Nord par une immense étendue de terrain plutôt de première classe pour la culture, qui s'étend jusqu'au grand lac Abitibi, et à l'Ouest par la réserve des Sauvages, aujourd'hui en grande partie concédée aux blancs. . . . je me crois assez renseigné pour affirmer que ce canton est le plus beau et surtout le plus avantageux pour le colon de tous ceux que le gouvernement a fait arpenter depuis 22 ans." Une nouvelle chapelle sera bientôt construite à environ 12 milles à l'Est de Guérin, à la pointe Nigger, sur le bord du lac des Quinze, un des plus beaux endroits du Témiscamingue. Il y a encore un bon nombre de lots disponibles dans le canton Guérin, et à Témiscamingue-Nord.

NOTRE-DAME DU BONSECOURS DE LA RIVIERE BLANCHE

Notre-Dame du Bon Secours de la Rivière Blanche, est encore une mission nouvelle desservie par les Rév. Pères Oblats, à 9 milles de Témiscamingue-Nord, dans la province d'Ontario, population, 200 âmes. Il y a une chapelle, une école catholique séparée, 2 moulins à scie. En été, un bateau s'y rend chaque jour; c'est une paroisse qui promet beaucoup pour l'avenir. Un colon qui possède quelques cents piastres, pourrait s'y établir très bien; car dans les cantons Arcey et Brethaur, il y a un bon nombre de lots avec maisons et certain nombre d'acres défrichées, possédées par des anglais, qui vendraient à de bonnes conditions.

ST-EDOUARD DE FABRE

St-Edouard de Fabre, dans le canton Fabre, à 13 milles au Sud de Vibe-Marie, possède une population de 622 âmes—128 familles canadiennes-françaises. Il y a une église, un curé résident, l'abbé P. Jubinville, deux écoles, une manufacture de porcelaine, deux moulins à scie, un hôtel; prix de la pension \$4.00 par semaine; le débarcadère est à 2 milles de l'église. "L'aspect de ce canton est montagneux, surtout les bords du lac, mais à l'intérieur il renferme d'immenses et fertiles plateaux" (Guide du Color.). On y trouve de bons pouvoirs hydrauliques qui n'ont pas encore été utilisés, et surtout on y trouve de l'argent et de l'or partout. Il y a encore un bon nombre de lots disponibles.

DEUX TEMOIGNAGES ENCOURAGEANTS

Voici deux lettres écrites par des colons établis au Témiscamingue, qui confirment pleinement tout ce que nous venons de dire sur le Témiscamingue québécois.

1

St-Bruno de Cuigues, 12 janvier 1910.

Monsieur,

Je suis heureux de vous dire que je suis satisfait de ma situation. Je suis né dans le comté de Montcalm; je suis venu au Témiscamingue en 1898; j'avais en main \$550.00. J'ai pris un lot boisé, et aujourd'hui j'ai 60 acres de terre en culture et des bâtisses qui portent une assurance de \$1,500.00. Je ne céderais pas pour \$4,000.00 ce que je possède maintenant. Nous avons un magnifique marché pour écouler nos produits. Ainsi le foin se vend \$15.00 la tonne, dans la grange—l'avoine, 0.60 centins le minot—les pommes de terre,

6

toujours au-dessus de \$1.00 la poche—le boeuf, \$18.00 les cents livres—le lard, \$14.00 les cents livres—le beurre, 0.30 centins la livre—les oeufs, 0.30 centins la douzaine.

Maintenant voici le résultat de ma récolte l'année dernière (1909). J'ai récolté 33 tonnes de foin; j'ai semé 6 arpents en pommes de terre, j'en ai récolté 800 poches. 15 minots d'avoine ont rapporté 260 minots. 4 minots d'orge ont rapporté 87 minots. 6 minots de sarrasin ont rapporté 90 minots. 3 minots de pois ont rapporté 30 minots. J'ai semé 2 arpents en mil japonais, ce qui m'a donné 600 bottes de foin. J'ai laissé 10 arpents en pâturage. J'ai 2 chevaux, 7 vaches à lait, 3 genisses, 6 porcs.

Signé) RODRIGUE LEMIRE.

2

St-Bruno de Guigues, 10 janvier 1910.

Monsieur,

Je demeure à St-Bruno, dans le rang St-Louis; je suis bien satisfait de ma situation; il y a douze ans, que je suis parti de Ste-Anne de Sorel; j'avais \$300 piastres; j'ai pris une terre, et aujourd'hui, j'ai cinquante arpents défrichés, bons pour la culture. J'ai toujours eu de bonnes récoltes. Je déclare bien franchement qu'il y a de grands avantages à venir s'établir ici. Pour moi, j'ai travaillé sur ma terre, comme j'aurais travaillé ailleurs à la journée; j'ai bien vécu avec ma famille, et maintenant ma terre est évaluée à \$3,000.00. Je me demande souvent si, étant resté à travailler à gages, j'aurais acquis ce que je possède aujourd'hui, et vécu aussi largement. Je ne le crois pas.

Votre tout dévoué,

(Signé) MAURICE MONJEAU.

N.B.—Ce qui est dit ici de St-Bruno de Guigues peut se dire avec autant de vérité de tout le Témiscamingue; nous pourrions citer un grand nombre d'autres témoignages aussi intéressants et aussi probants que ceux-ci.

LE NOUVEL ONTARIO

Cette superbe région s'étend sur tout ce vaste territoire situé au nord et à l'ouest du Lac Nipissing, des Rivières Mattawa et des Français. Elle se prolonge jusqu'à la Baie d'Hudson au nord, et à l'ouest depuis les bornes de la Province de Québec, jusqu'à celle du Manitoba; ce territoire forme plus des deux tiers de la superficie de la province d'Ontario, laquelle est de plus de 140,000,000 d'acres.

La partie la plus riche de cette région et la plus propre à la colonisation est certainement la partie du comté

de Nipissing, connue sous le nom de Témiscamingue Ontarien.

Le sol du Témiscamingue Ontarien est comme celui du Témiscamingue québécois, une terre glaise, très friable, recouverte d'une couche de humus. Les grains et les légumes y croissent en aussi grande quantité que dans les autres parties du pays.

A l'exposition nationale canadienne tenue à Toronto durant les deux premières semaines de septembre 1909, le "*Mail and Empire*" jugeait ainsi les produits du Témiscamingue: "Les grains qui croissent dans le Témiscamingue sont bien étalés. Quelques épis d'orge exposés mesurent au-dessus de cinq pieds, et le blé, l'avoine, les pommes de terre, les choux, et les autres légumes ont aussi belle apparence que les produits qui poussent dans les parties sud de cette province. On peut admirer spécialement de magnifiques échantillons d'avoine. Une javelle prise sur un champ semé en juin, renferme des épis mesurant plus de six pieds de haut."

Le colon ici n'est pas perdu dans de vastes étendues sans bois comme dans les grandes prairies de l'Ouest. Il peut bâtir sa maison en peu de temps, en abattant les arbres forestiers qui l'entourent. Excepté le pin, tout le bois qui se trouve sur son lot, est sa propriété privée, et il peut le vendre à un bon prix. Quand il n'est pas occupé à défricher sa terre, il peut gagner \$1.75 par jour en travaillant aux chemins de colonisation, ou bien dans les chantiers, les moulins et les mines.

Un million d'acres de bonne terre ont été arpentées dans cette partie, tout le long du chemin de fer Témiscaming and Northern Ontario, jusqu'à Cochrane.

Les colons qui ont un petit capital, et qui ne désirent pas aller s'établir en pleine forêt peuvent trouver à acheter, dans tous les centres que nous allons énumérer ci-dessous, des fermes en partie défrichées, et cela à un prix fort raisonnable.

COBALT

A Cobalt, à 103 milles de North Bay, nous entrons dans le Témiscamingue proprement dit. Cobalt, qui a une population de 6,000 âmes est surtout connu par ses mines d'argent; Cobalt n'est pas un centre de colonisation, mais il offre un magnifique marché aux cultivateurs qui y trouvent toujours un bon prix pour leurs produits.

HAILEYBURY

A 5 milles au nord de Cobalt, nous sommes à Haileybury, population, 5,000 âmes. Haileybury est déjà une petite ville; elle est fort bien située sur les bords du Lac Témiscamingue: c'est là que l'on prend le bateau pour aller soit à Ville-Marie, soit à Témiscamingue-Nord, soit à Témiscamingue, au pied du lac. Haileybury est

le siège épiscopal du vicaire-apostolique de Témiscamingue, Mgr. E.-A. Latulipe. On y compte déjà au-dessus de 200 familles canadiennes-françaises. Il y a une église, une école catholique, plusieurs boulangeries, forges, moulins à scie; les hôtels sont nombreux; le prix de la pension en général, est de \$4.00 par semaine. Les maçons et les menuisiers trouvent facilement de l'ouvrage: aux alentours de Haileybury, il y a plusieurs bonnes terres défrichées, à vendre.

NEW LISKEARD

New-Liskeard, à 5 milles au Nord de Haileybury, toujours le long de la ligne du T. N. O., très bien située au fond d'une baie. Sa population est de 4,000 âmes; il y a environ 70 familles catholiques, une chapelle. Un curé y résidera bientôt.

C'est au nord de New-Liskeard que commence la grande région de colonisation connue sous le nom de "Clay Belt" qui s'étend jusqu'à la Baie d'Hudson.

Agent des terres: M. J.-J. Grill.

ENGLEHART

Englehart, à 25 milles au Nord de Haileybury, est un centre qui promet beaucoup. Une dizaine de familles canadiennes-françaises y sont déjà établies, et sont pleinement satisfaites. Il y a une chapelle catholique; un prêtre y donne la mission tous les quinze jours. Englehart est un des meilleurs endroits de colonisation de cette partie du Témiscamingue; il y a encore un grand nombre de lots à prendre.

Agent des terres: M. Joseph Woolings.

MATHESON.

Avant d'arriver à Cochrane, on peut encore mentionner Matheson, un village naissant, situé dans une zone extrêmement fertile, où il y a place pour un grand nombre de familles.

Agent des terres: M. F. A. Childs.

COCHRANE

A 45 milles de Matheson, 144 de Haileybury, 480 de Toronto, 612 de Montréal, nous sommes à Cochrane. Terminus du chemin de fer T. N. O. et point de soudeure du même chemin de fer avec le Transcontinental. Cochrane compte aujourd'hui une population de 700 âmes, une vingtaine de familles canadiennes-françaises, On y trouve une chapelle et un curé résident, l'abbé Roméo Gascon; une boulangerie, une forge, une boutique de charbons; à cinq milles, il y a un pouvoir d'eau pour installer des scieries; un train rapide du chemin de fer T. N. O. s'y rend tous les jours; il y a trois bons hôtels, une dizaine de maisons de pensions, en général le prix de la pension est élevé. Il y a quelques lots défrichés dans les environs; le colon nouveau tout en dé-

frichant son lot, peut se faire un joli revenu, en travaillant à la construction du Transcontinental, ou dans les chantiers. Cochrane, comme Haileybury et Cobalt, deviendra une ville importante; on y construit en ce moment, une gare Union pour le Transcontinental et le T. N. O. dont le prix d'entreprise s'élève au-dessus de \$40,000.

Agent des terres: M. J. G. Campbell.

UN BON TEMOIGNAGE

Cochrane, 27 septembre 1909.

Monsieur,

Je vous écris cette lettre dans le but d'aider ceux qui veulent s'établir comme colons. Ici le sol est très fertile, et pour \$80 piastres un homme peut acheter 160 acres de bonne terre. Ce colon a toute chance de réussir. Le bois de pulpe lui rapportera \$4.50 par corde, livré au chemin de fer; il peut le faire couper au prix de \$1.50 par corde; le transport au chemin de fer lui coûtera \$1.00, ce qui lui laissera une balance de \$2.50. Le nouvel arrivé ne doit pas craindre le manque d'ouvrage. Il pourra toujours travailler aux chemins de colonisation; il gagnera ainsi \$1.50 par jour, et sa pension; depuis que je suis établi ici, j'ai toujours trouvé de l'ouvrage.

Votre tout dévoué,

(Signé) D. CHALMERS.

CONDITION DE LA VENTE DES LOTS

PROVINCE DE QUÉBEC

Dans le Témiscamingue Québécois, le prix de la terre est de 30 centins l'acre. Un lot ordinaire compte 100 acres; le prix est payable en 5 versements égaux dont le premier au moment de la vente et les 4 autres annuellement, avec intérêt au taux de 6 p. c.

La vente d'un lot s'effectue aux conditions suivantes:

L'acquéreur pourra payer la balance du prix de vente en quatre versements égaux annuels, avec intérêt de 6 p. c. de cette date, mais il faudra qu'au moins un versement soit payé chaque année.

L'acquéreur devra, dans les dix-huit mois de la date de la vente, bâtir une maison habitable d'au moins 16 pieds sur 20, l'occuper et y résider continuellement de ce moment jusqu'à l'émission des lettres patentes.

Dans le cours de cinq ans, il devra défricher et mettre en bonne culture (en vue de récolte profitable) une étendue d'icelle égale à au moins quinze acres en un seul bloc, mais il faudra que chaque année il défriche au moins trois acres, et il ne pourra défricher plus de

cinq acres par année, sauf si le bois a été détruit par force majeure, et après autorisation spéciale du Ministre des Terres; et à l'expiration des cinq années, il devra posséder sur le dit lot une grange d'au moins 20 pieds sur 25 et une étable d'au moins 15 sur 20, les deux pouvant néanmoins consister en une seule et même bâtisse. Trois acres au moins de la partie en culture devront être labourables.

Il devra, chaque année, cultiver le terrain qu'il aura défriché comme susdit.

Il ne sera coupé de bois avant l'émission des lettres patentes que pour le défrichement, le chauffage, les bâtisses et les clôtures; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans permis sur les terres publiques.

Nul transport des droits de l'acquéreur ne sera fait pendant cinq ans de la date de la vente, excepté par donation entre vifs ou par testament, en ligne directe ascendante ou descendante, ou par succession "ab intestat", et dans ce cas, le donataire ou l'héritier seront soumis à la même prohibition que l'acquéreur primitif.

Les lettres patentes ne seront émises, dans aucun cas, avant cinq ans à compter de la date de la vente, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions d'icelle.

L'acquéreur s'oblige à payer la valeur des améliorations utiles qui peuvent se trouver sur la terre vendue, appartenant à d'autres qu'à lui ou à la Couronne.

Toute personne qui a obtenu pour fins de colonisation, tant en vertu des lois antérieures qu'en vertu de la présente loi, la quantité d'acres de terre alors permise, ne peut en obtenir plus, tant qu'elle n'a pas fait émettre des lettres patentes pour les terres qu'elle détient sous billet de location, et, tant qu'au moins la moitié des dites terres n'a pas été mise en culture. Néanmoins tout concessionnaire qui, ayant obtenu une première concession de cent acres, fait devant l'agent une déclaration attestée sous serment qu'il est père d'au moins quatre enfants n'ayant pas atteint l'âge de seize ans, a droit à une nouvelle concession de cent acres.

LA COUPE DE BOIS

Il n'est dû aucun droit de coupe pour le bois coupé dans le défrichement.

Le porteur de licence de coupe de bois doit, pendant le temps qui lui reste (de la date du billet de location au 30 avril qui suit) pour prendre le bois sur la terre du colon, donner à celui-ci la préférence pour la coupe ou la préparation du bois marchand au prix payé par le susdit porteur de licence dans la localité.

Par contre, le porteur de licence a la préférence d'acheter le bois marchand provenant du défrichement d'un lot situé dans les limites de sa concession forestière, au prix qu'il paie dans la localité.

PROVINCE D'ONTARIO

Dans le Nouvel Ontario, région du Témiscamingue, le lot compte 160 acres; le prix est de 0.50 centins l'acre; cette somme est payable en quatre versements égaux dont le premier, soit \$20.00, au moment de l'achat et les trois autres annuellement, avec intérêt au taux de 6 p. c.

La vente d'un lot se fait aux conditions suivantes:

L'applicant, homme ou femme, doit être à la tête d'une famille, s'il n'est pas marié, il doit être âgé de plus de dix-huit ans.

L'acquéreur devra, dans les six mois de la date de la vente, construire une maison habitable d'au moins 16 pieds sur 20, l'occuper et y résider continuellement de ce moment jusqu'à l'émission des lettres patentes, c'est-à-dire pendant trois ans.

Dans le cours de ces trois années, il devra défricher et mettre en bonne culture au moins 10 pour cent de l'étendue de la terre, soit 16 acres.

Après trois ans, à compter de la date de la vente, l'acquéreur, s'il a payé le plein prix d'achat de son lot, soit \$80.00, avec les intérêts, et rempli les conditions ci-dessus indiquées, pourra obtenir sa licence.

LA COUPE DU BOIS

Après qu'un lot a été vendu régulièrement, l'acquéreur devient par le fait même, propriétaire du bois qui se trouve sur le dit lot, à conditions toutefois qu'il ait pris possession du dit lot, qu'il ait résidé continuellement pendant six mois, bâti une maison de 16 pieds sur 20, et mis deux acres au moins en bonne culture.

Cette concession cependant ne s'étend pas au bois de pin; mais le colon a le privilège en faisant son défrichement de couper le bois de pin nécessaire à ses constructions et à ses clôtures sur sa terre.

TARIFS REDUITS A L'USAGE DES COLONS.

En s'adressant au bureau de Colonisation, No 82 rue St-Antoine, Montréal, on peut obtenir du Pacifique Canadien et du Grand Tronc les conditions spéciales suivantes:

TRANSPORT DES PASSAGERS

L'ACIFIQUE CANADIEN

1ère Route

Témiscamingue par Mattawa

TARIFS RÉDUITS, SECONDE CLASSE;

| De | A | Aller | Aller et retour |
|--------------------------|---------------|---------|-----------------|
| Québec | Témiscamingue | \$ 8.55 | \$12.85 |
| Trois-Rivières | " | 7.40 | 11.10 |
| Montréal | " | 5.90 | 8.85 |
| Ottawa Central | " | 4.05 | 6.10 |
| Mégantic | " | 3.85 | 13.30 |
| Sherbrooke | " | 7.70 | 11.55 |
| Farnham | " | 6.65 | 10.00 |

PAR BATEAU

| | Aller | Retour |
|---------------------------------------|--------|--------|
| Témiscamingue à Quai-Fabre | \$9.95 | \$1.75 |
| Témiscamingue à Ville-Marie | 1.00 | 1.95 |
| Témiscamingue à Témiscamingue Nord | 1.50 | 3.70 |

2ème Route

Hayleybury, Englehart et Cochrane par North-Bay.

| | HAILEYBURY | | ENGLEHART | | COCHRANE | |
|--------------------------|------------|---------|-----------|---------|----------|---------|
| | Aller | Retour | Aller | Retour | Aller | Retour |
| Québec | \$10.50 | \$15.75 | \$11.00 | \$16.50 | \$12.90 | \$19.35 |
| Trois-Rivières | 9.35 | 14.05 | 9.85 | 14.80 | 11.75 | 17.65 |
| Montréal | 7.80 | 11.70 | 8.30 | 12.45 | 10.20 | 15.30 |
| Ottawa Central | 5.95 | 8.95 | 6.45 | 9.70 | 8.35 | 12.55 |
| Mégantic | 10.75 | 16.15 | 11.25 | 18.90 | 13.15 | 19.75 |
| Sherbrooke | 9.60 | 14.40 | 10.10 | 15.15 | 12.00 | 18.00 |
| Farnham | 8.55 | 12.85 | 9.05 | 13.60 | 10.95 | 16.45 |

N. B.—Les enfants de six à douze ans ont droit à un demi billet.

TRANSPORT DU FRET

1ère Route

Témiscamingue par Mattawa.

| DE | TÉMISCAMINGUE | |
|--------------------------|---------------|----------|
| | Char entier | 100 lbs. |
| Québec | \$0.26 | \$0.68 |
| Trois-Rivières | 0.23½ | 0.61½ |
| Montréal | 0.20½ | 0.54½ |
| Ottawa | 0.17½ | 0.45½ |
| Mégantic | 0.26 | 0.68 |
| Sherbrooke | 0.24 | 0.64 |
| Farnham | 0.22 | 0.57½ |

PAR BATEAU

| | Char entier | 100 lbs. |
|---------------------------------------|-------------|----------|
| Témiscamingue à Quai-Fabre | \$16.00 | \$0.12 |
| Témiscamingue à Ville-Marie | 18.00 | 0.13 |
| Témiscamingue à Témiscamingue Nord | 24.00 | 0.16 |

TRANSPORT DU BÉTAIL

| Chevaux | Par tête | La paire |
|---------------------------------------|----------|----------|
| | | |
| Témiscamingue à Ville-Marie | 2.45 | 3.90 |
| Témiscamingue à Témiscamingue Nord | 2.85 | 5.70 |

Vaches, etc.

| | Par tête |
|--|----------|
| Témiscamingue à Quai-Fabre | \$1.00 |
| Témiscamingue à Ville-Marie | 1.00 |
| Témiscamingue à Témiscamingue Nord | 1.50 |

NOTE.

1o Le prix du passage est réduit de moitié pour la personne en charge des bestiaux.

2ème Route

| | HAILEYBURY | | ENGLEHART | | COCHRANE | |
|--------------------------|-------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|
| | Char entier | 100 lbs. | Char entier | 100 lbs. | Char entier | 100 lbs. |
| Québec | \$ 0.30 | \$ 0.60 | \$ 0.34 | \$ 0.63 | \$ 0.44 | \$ 0.90 |
| Trois-Rivières | 0.30 | 0.60 | 0.34 | 0.68 | 0.44 | 0.90 |
| Montréal | 0.25 | 0.50 | 0.29 | 0.58 | 0.39 | 0.80 |
| Ottawa | 0.25 | 0.50 | 0.29 | 0.58 | 0.39 | 0.80 |
| Mégantic | 0.32½ | 0.65 | 0.36½ | 0.73 | 0.46½ | 0.95 |
| Sherbrooke | 0.30 | 0.60 | 0.34 | 0.68 | 0.44 | 0.90 |
| Farnham | 0.30 | 0.60 | 0.34 | 0.68 | 0.44 | 0.90 |

N. B. — Le poids minimum pour une consignation d'un char entier est de 20,000 lbs par char.

CONDITIONS D'UN WAGON DE FRET POUR LES COLONS.

Pour un char de fret au tarif ci-dessus on alloue 10 têtes de bétail ou chevaux, moutons, cochons; la lingerie et les articles de ménage ayant déjà servi; les bois de construction et bardeaux, le tout n'excédant pas 2,500 pieds ou l'équivalent; au lieu de bois de bardeaux une maison portative; quelques plantes, quelques animaux domestiques et un petit nombre de volailles.

Lorsqu'il s'agit de moins d'un char; ne seront admis que les articles de ménage ayant déjà servi; les wagons, voitures, instruments ou outillage de ferme. Chaque article devra être bien étiqueté.

Les marchandises, telles que épiceries, provisions, ferronneries, etc., si elles constituent une trop forte proportion, et aussi les instruments aratoires, les voitures, etc., s'ils sont neufs ne pourront être considérés comme effets de colon et on appliquera le tarif ordinaire.

Si l'on admet plus d'animaux qu'il en est alloué, on paiera pour le surplus le prix porté au tarif et le coût d'un char de cette nature ne devra pas excéder le prix régulier d'un char de bestiaux.

GRAND-TRONC

Transport des Passagers.

Haileybury, etc., etc., via Scotia et North Bay.

| De | HAILEYBURY | | ENGLEHART | | COCHRANE | |
|---------------------|------------|----------|-----------|----------|----------|----------|
| | entier | 100 lbs. | entier | 100 lbs. | entier | 100 lbs. |
| Québec . . . | \$10.55 | \$15.85 | \$11.05 | \$16.60 | \$12.95 | \$19.45 |
| Montréal . . . | 7.80 | 11.70 | 8.30 | 12.45 | 10.20 | 15.30 |
| Victoriaville . . . | 9.65 | 14.50 | 10.15 | 15.25 | 12.05 | 18.10 |
| Danby | 8.85 | 14.30 | 9.35 | 14.05 | 11.25 | 16.90 |
| Richmond . . . | 9.10 | 13.65 | 9.60 | 14.40 | 11.50 | 17.25 |
| Sherbrooke . . . | 9.50 | 14.25 | 10.00 | 15.00 | 11.90 | 17.85 |
| Coaticooke . . . | 9.85 | 14.80 | 10.35 | 15.55 | 12.25 | 18.40 |
| Actonvale . . . | 8.75 | 13.15 | 9.25 | 13.90 | 10.95 | 16.75 |
| St.-Hyacinthe . . . | 8.40 | 12.60 | 8.90 | 13.35 | 10.80 | 16.20 |
| St-Jean | 8.25 | 12.40 | 8.75 | 13.15 | 10.65 | 16.00 |
| Lacolle Jct. . . | 8.55 | 12.35 | 9.05 | 13.60 | 10.95 | 16.45 |
| Hutington . . . | 8.60 | 12.90 | 9.10 | 13.65 | 11.00 | 16.50 |
| Valleyfield . . . | 7.35 | 11.05 | 7.85 | 11.80 | 9.75 | 14.65 |
| Coteau Jct. . . | 7.25 | 10.90 | 7.75 | 11.65 | 9.65 | 14.50 |
| Ottawa | 5.90 | 8.85 | 6.40 | 9.60 | 8.30 | 12.45 |

TRANSPORT DES EFFETS DE MÉNAGE, ETC., ETC.

Haileybury, etc., etc., via Scotia et North Bay.

| De | HAILEYBURY | | ENGLEHART | | COCHRANE | |
|---------------------|-------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|
| | Char entier | 100 lbs. | Char entier | 100 lbs. | Char entier | 100 lbs. |
| Québec | \$ 0.30 | \$ 0.60 | \$ 0.34 | \$ 0.68 | \$ 0.44 | \$ 0.90 |
| Montréal . . . | 0.25 | 0.50 | 0.29 | 0.58 | 0.39 | 0.80 |
| Victoriaville . . . | 0.30 | 0.60 | 0.34 | 0.68 | 0.44 | 0.90 |
| Danby | 0.30 | 0.60 | 0.34 | 0.68 | 0.44 | 0.90 |
| Richmond . . . | 0.30 | 0.60 | 0.34 | 0.68 | 0.44 | 0.90 |
| Sherbrooke . . . | 0.30 | 0.60 | 0.34 | 0.68 | 0.44 | 0.90 |
| Coaticook . . . | 0.30 | 0.60 | 0.34 | 0.68 | 0.44 | 0.90 |
| Actonvale . . . | 0.30 | 0.60 | 0.34 | 0.68 | 0.44 | 0.90 |

| | | | | | | |
|---------------------|------|------|------|------|------|------|
| St-Hyacinthe . . . | 0.30 | 0.60 | 0.34 | 0.68 | 0.44 | 0.90 |
| St-Jean | 0.30 | 0.60 | 0.34 | 0.68 | 0.44 | 0.90 |
| Lacolle Jct. . . . | 0.30 | 0.60 | 0.34 | 0.68 | 0.44 | 0.90 |
| Huntingdon | 0.30 | 0.60 | 0.34 | 0.68 | 0.44 | 0.90 |
| Valleyfield | 0.25 | 0.50 | 0.29 | 0.58 | 0.39 | 0.80 |
| Coteau Jct. | 0.25 | 0.50 | 0.29 | 0.58 | 0.39 | 0.80 |
| Ottawa | 0.25 | 0.50 | 0.29 | 0.58 | 0.39 | 0.80 |

N. B.—Le poids minimum d'un char est de 20,000 lbs.

LE CAPITAL QU'IL FAUT APPORTER.

Pour s'établir sur une terre boisée, il faut au moins avoir quelques économies et de quoi vivre pour un an au plus. A ceux qui sont sans le sou, on ne saurait leur conseiller de gagner la forêt, car c'est s'exposer à la misère. Inutile de compter uniquement sur les chantiers et la construction des routes publiques pour assurer la subsistance de la famille, on doit plutôt considérer ces travaux comme auxiliaires. Avec un capital de deux à trois cents piastres un colon laborieux peut être sûr de réussir. Apportez avec vous votre matériel de ferme, tout votre bétail, imposez-vous quelques sacrifices pour vous procurer au moins une vache à lait et une couple de porcs, qui assureront la vie de la famille dès la première année.

Qu'on se conforme à ces conseils et l'on n'aura pas à s'en repentir.

LE CHOIX D'UN LOT

Le choix d'un lot! Voilà la première chose à faire et la plus importante. Consultez vos goûts, vos aptitudes, le genre de culture que vous entendez adopter. Etudiez bien pour cela la nature du sol et les différentes ressources que vous pourrez en tirer. Gardez-vous bien de juger d'après les apparences, mais songez à l'avenir; où sera l'église, le chemin de fer, la beurrerie, l'école, le moulin? Ne choisissez pas seulement pour vous; pensez à vos enfants. Règle générale, visitez vous-même minutieusement le terrain que vous voulez choisir; visitez de plus la région qui l'entoure, et voyez s'il y a pour plus tard de quoi faire une bonne colonie.

POUR LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

Les autorités canadiennes accordent l'entrée gratuite, aux Canadiens revenant des Etats-Unis, pour leurs effets de ménage et leurs bestiaux, pourvu qu'ils en soient propriétaires de bonne foi, depuis au moins six mois. Il leur suffira de faire une déclaration à cet effet au bureau de la douane du port d'entrée au Canada. Les tarifs de faveur accordés aux colons ne valent, pour les Canadiens venant des Etats-Unis, qu'à partir de Montréal ou de Québec, pour atteindre les régions de la colonisation.

Pour s'éviter des ennuis, il faut expédier ces effets de ménage, etc., droit à destination et ne payer le fret d'avance que pour Montréal, et de là à destination, à Montréal.

BUREAU D'IMMIGRATION ET DE COLONISATION ET AGENCE DE MINES, DE PECHE ET DE CHASSE DU GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

82 RUE ST-ANTOINE, MONTREAL, CANADA .

Pour Immigration et Mines, comprenant le placement gratuit de domestiques et de valets de ferme; l'émission de certificats de mineurs; de permis d'exploration minière et toutes informations relatives aux sujets ci-dessus, prière de s'adresser à

EMILE MARQUETTE,
Agent d'Immigration et de Mines.
82 rue St-Antoine, Montréal.

(L'immigrant est certain de trouver promptement ici, à son arrivée, des emplois avantageux dans les fermes et dans les familles.)

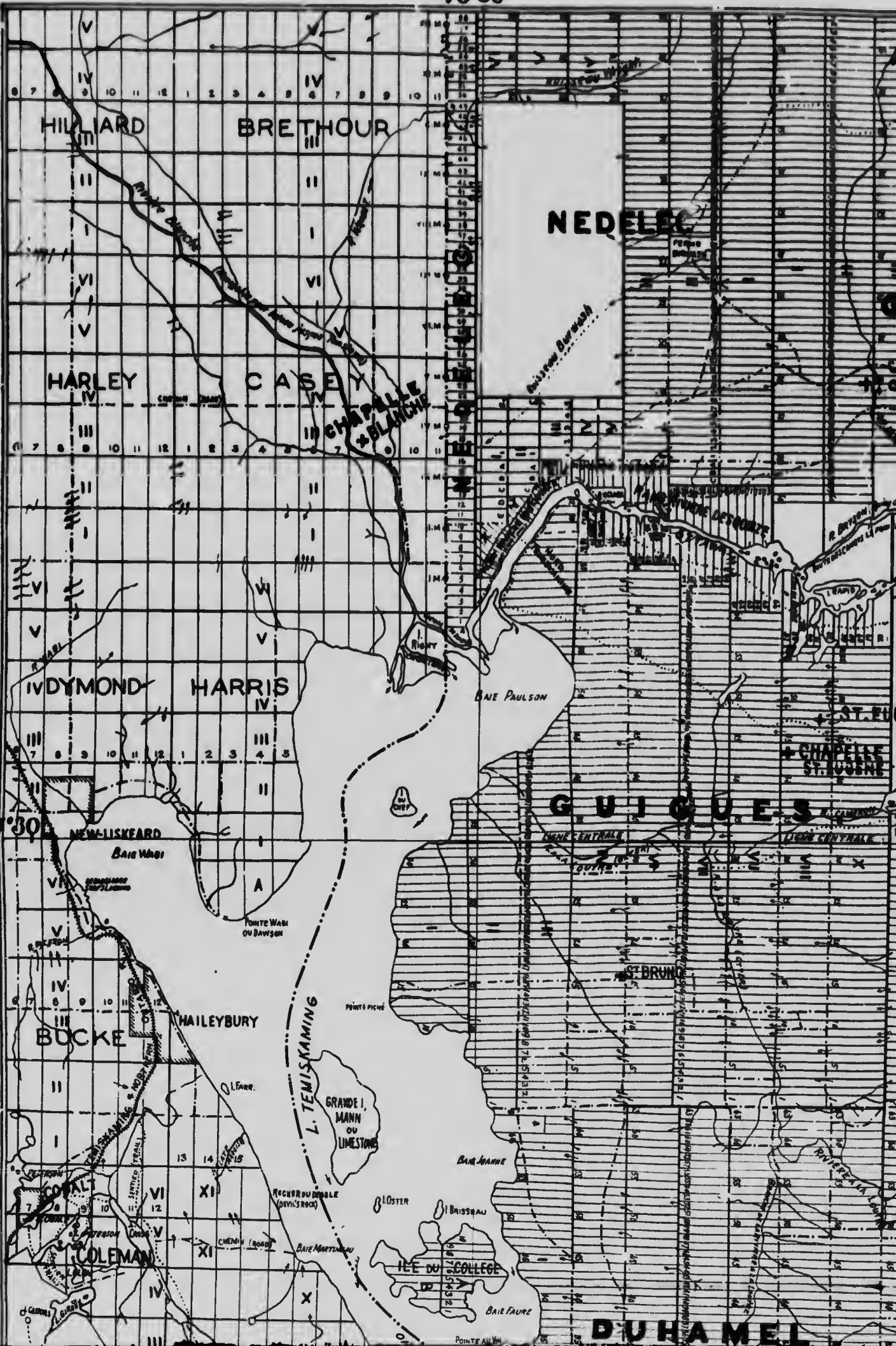
Pour la colonisation, Pêche et Chasse, comprenant des informations générales sur les régions de colonisation; l'obtention de facilités de transport pour les colons et l'émission de permis de Chasse et de Pêche, prière de s'adresser à

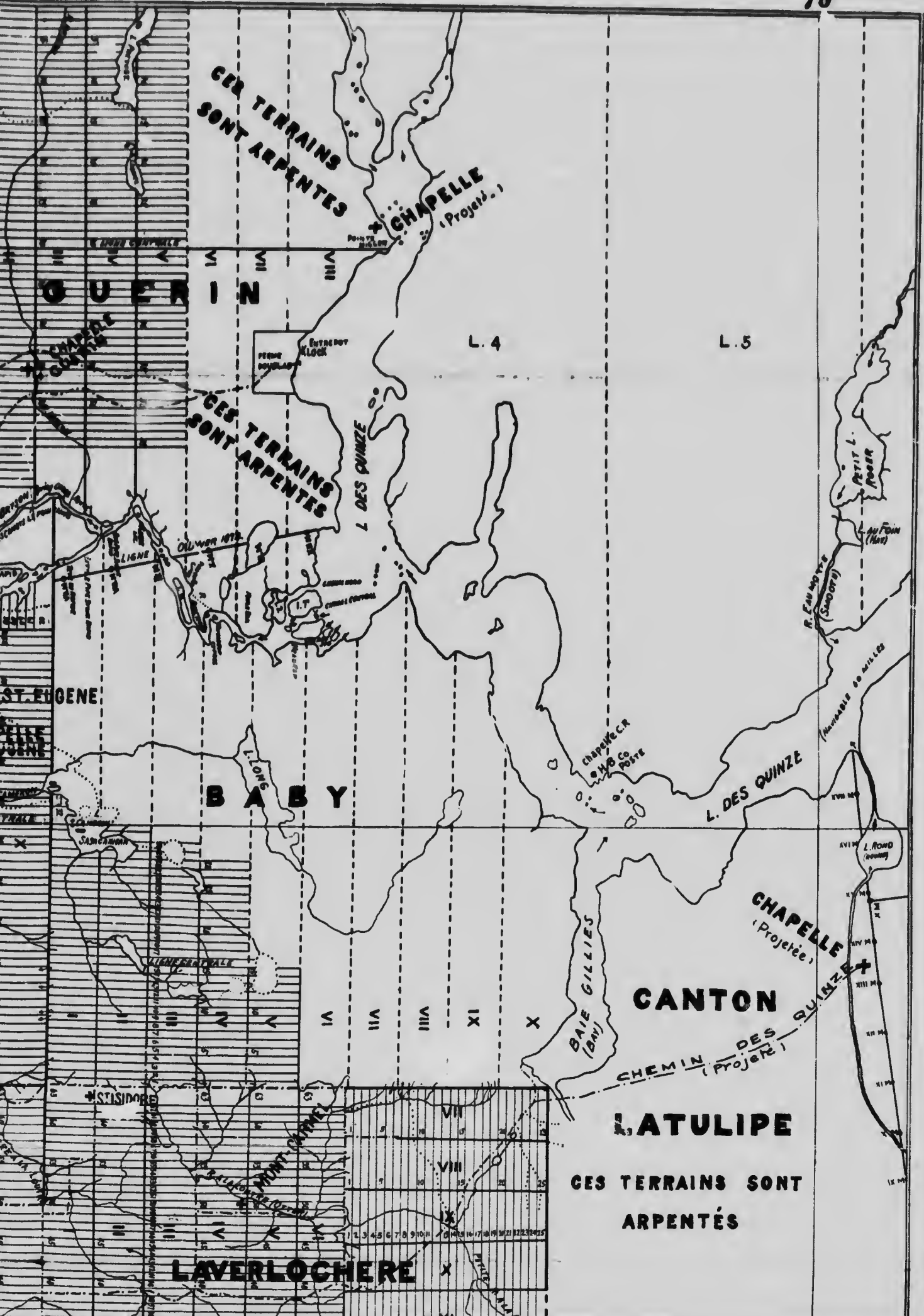
L. E. CARJFEL,
Agent de Colonisation, de Pêche et de Chasse.
82 rue St-Antoine, Montréal.

N.B.—Pour brochures, cartes régionales, se rapportant à l'Immigration, à la Colonisation, aux Mines, à la Chasse et à la Pêche, prière de s'adresser aussi au No. 82 rue St-Antoine. L'envoi par poste de brochures et de cartes est franc de port.

79°30'

47°30'





CES TERRAINS SONT ARPENTÉS

CHAPELLE (Project)

GUERIN

L. 4

L. 5

CES TERRAINS SONT ARPENTÉS

L. DES QUINZE

BABY

L. DES QUINZE

BAYE GILLIES (BAY)

CANTON

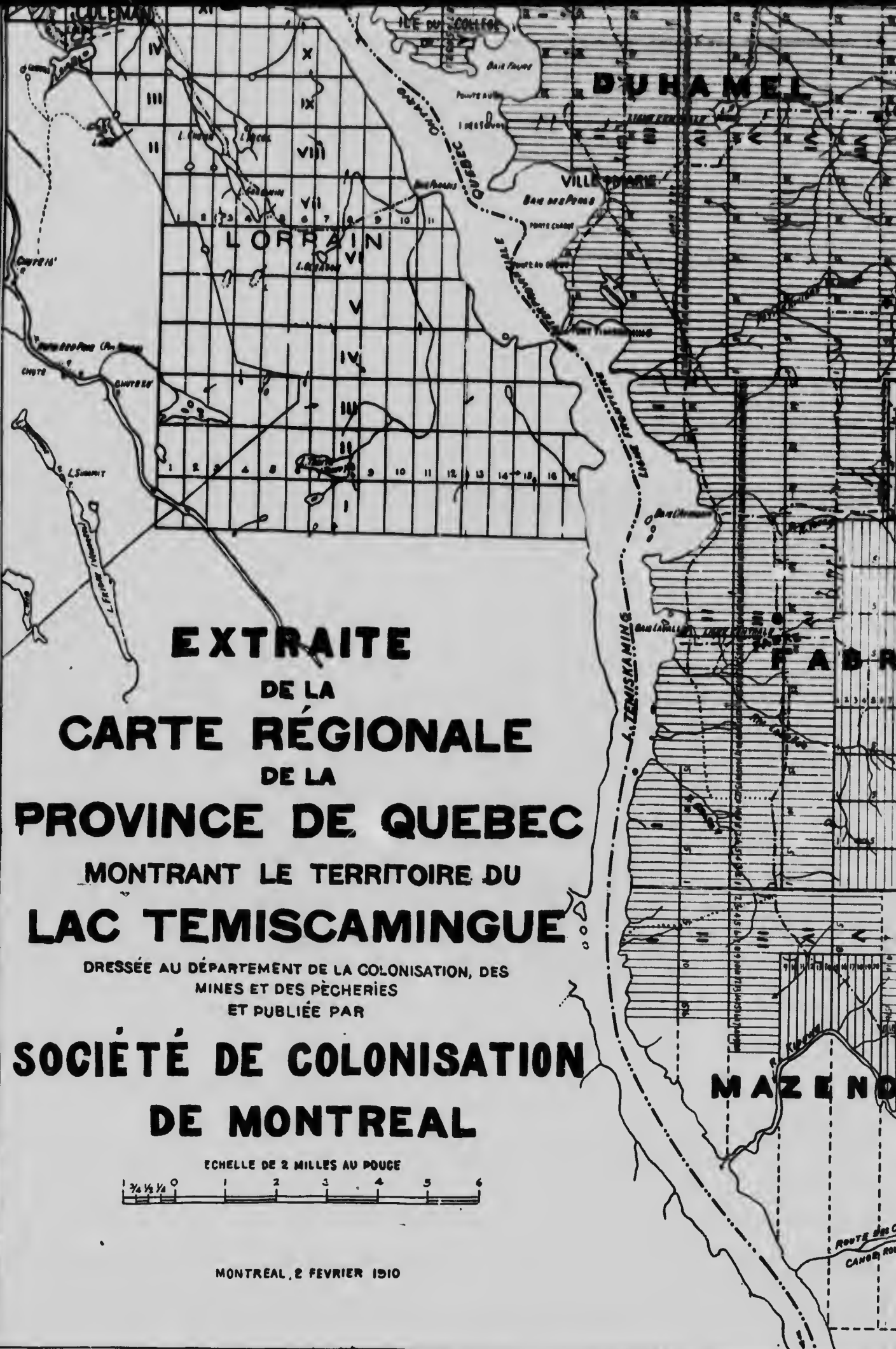
CHAPELLE (Projectée)

CHEMIN DES QUINZE (Project)

L'ATULIPE

CES TERRAINS SONT ARPENTÉS

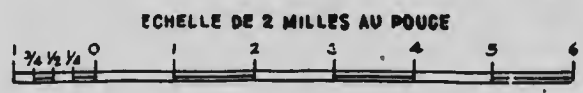
L'AVERLOCHERE



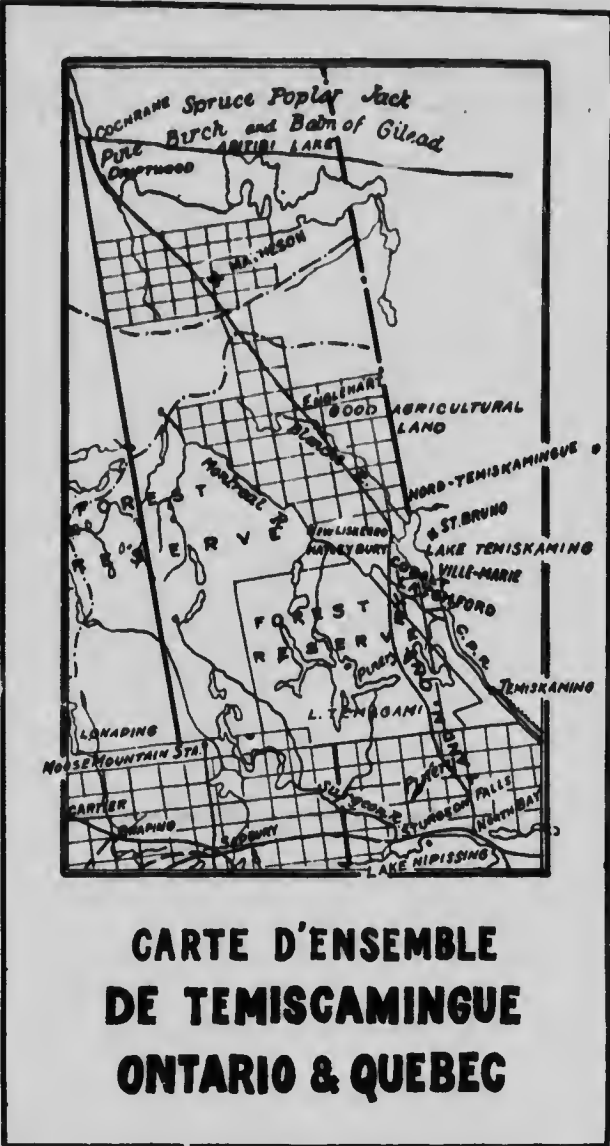
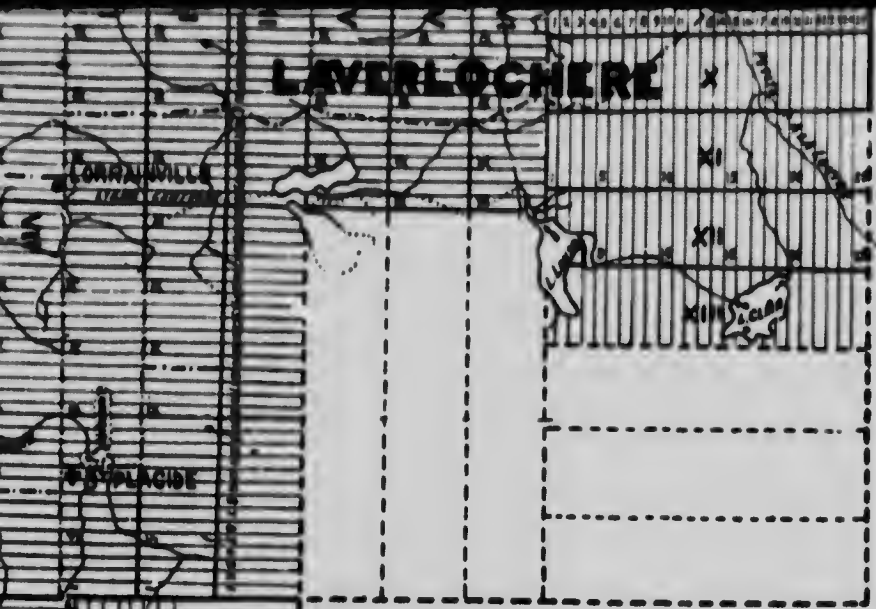
EXTRAITE
 DE LA
CARTE RÉGIONALE
 DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
 MONTRANT LE TERRITOIRE DU
LAC TEMISCAMINGUE

DRESSÉE AU DÉPARTEMENT DE LA COLONISATION, DES
 MINES ET DES PÊCHERIES
 ET PUBLIÉE PAR

SOCIÉTÉ DE COLONISATION
DE MONTREAL



MONTREAL, 2 FEVRIER 1910



**CARTE D'ENSEMBLE
DE TEMISKAMINGUE
ONTARIO & QUEBEC**



